

INFORMATION DÉCHETS

APPEL AU CIVISME ET AUX BONNES PRATIQUES PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT LIÉE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Les accès aux déchèteries sont fermés jusqu'à nouvel ordre (les lieux d'évacuation des déchets sont fermés et le dépôt en déchèterie ne constitue pas un déplacement urgent qui peut déroger aux règles de confinement).

La Communauté de Communes en appelle au civisme et à la responsabilité des habitants du territoire : vos déchets de bricolage, jardinage, travaux divers....qui trouvent habituellement leur place en déchèterie doivent être conservés, pour le moment, à votre domicile. Ils ne doivent en aucune manière être déposés dans un bac / conteneur ordures ménagères ou au sol.

Vos dépôts engendrent de l'insalubrité publique et mobilisent des agents de collecte qui ont bien d'autres tâches prioritaires à effectuer.

Par ailleurs, ces déchets, déposés au mauvais endroit, ne seront pas recyclés.

Ils trouveront leur place dès la réouverture de nos sites de déchèteries.

Les collectes des ordures ménagères, des emballages recyclables, des papiers, des verres et des cartons épais sont pour l'heure maintenues aux fréquences habituelles. Ces fréquences pourront néanmoins être réduites en fonction de l'évolution de la situation (restrictions de transport, absentéisme des agents de collecte, maintien de l'ouverture des centres de tri...).

Respectons le travail de ces agents qui collectent pour notre bien être à tous.

Merci de ne pas déposer d'autres déchets sur ces lieux de collecte.

Adoptez des gestes citoyens qui permettront de préserver notre service de collecte et notre environnement.

Merci pour votre compréhension et pour votre comportement solidaire et citoyen.

Le 24 mars 2020

Communauté de Communes Enclave des Papes-Pays de Grignan

Tél : 04.90.35.01.52 – www.cceppg.fr